

A.P.M.E.P.  
Régionale de Lille

Le journal qui a de la suite dans les idées...  
...Sans être monotone et borné !...

terme de rang **5** (octobre 98)

Responsable de la publication:  
Pierre STEPHAN  
34 Avenue des lilas 59800 LILLE.

### Sommaire:

<u>rubriques</u>	<u>page</u>
Editorial	1
Le mot du Président	1
Les rendez-vous A.P.M.E.P de l'année	2
Les STATUTS nouveaux sont arrivés...	3
Le Bloc-Notes	4
Souriez, c'est gratuit !	4
Nouveauté en librairie	4
Procuration pour le 18/11/98	4

### Editorial

“Convergences” est visiblement un titre accrocheur. La preuve en est qu’il a été repris par l’IUFM pour désigner la brochure annuelle récapitulante les actions de formation de formateurs...

Nous n’avons pas pris la peine de “protéger” légalement ce titre ( la déclaration coûte des sous...), aussi ne pouvons nous pas nous plaindre de cette homonymie. Nous espérons seulement, puisqu’il s’agit d’une parution pour laquelle l’APMEP se sent concernée, que l’esprit du sous-titre de notre “Convergences” animera également cette brochure-là pour qu’elle ne soit ni monotone, ni bornée.

Sur la lancée, puisqu’on évoque l’IUFM et les actions de formation, il convient de revenir sur les déclarations contenues dans le BLOC-NOTES de notre numéro précédent: S’il est vrai que les conditions pour s’inscrire en stage de formation ne permettaient pas à tout enseignant de le faire au moment où le BLOC-NOTES fut rédigé, il faut reconnaître que l’administration s’est montrée ensuite particulièrement compréhensive en organisant une deuxième vague d’inscriptions par le canal des chefs d’établissements, puis une troisième vague d’inscriptions directes.

Le résultat fut là : 671 candidatures en mathématiques, du jamais vu !... malheureusement, 282 d’entre eux seulement pourront suivre un stage cette année. Les autres avaient malheureusement demandé des stages où on n’a pu les accueillir, soit qu’ils aient été annulés par la “règle du 1,5” (\*), soit à l’inverse qu’ils aient été submergés de candidatures... Espérons qu’ils obtiennent satisfaction lors de leur prochaine demande de stage.

En tous cas, il y a davantage de stages ouverts cette année. La pente est inversée, c’est déjà une bonne chose.

La MAFPEN n’est plus, mais l’IUFM a repris le flambeau de la formation continue, alors longue vie au nouveau “CONVERGENCES”, puisque tant qu’il vivra, on sera sûr que des formateurs continueront d’être formés et que la formation continue des enseignants restera une priorité !

M.RODRIGUEZ

(\*) “règle du 1,5”: Un stage n’est ouvert que lorsque le nombre de candidatures dépasse une fois et demie sa capacité nominale. Ainsi pour un stage de 20 places, il faut 30 candidatures...

Cette règle a été mise en place dans un cadre de restrictions

### Le mot du Président

Déjà une année de passée et une nouvelle qui commence... Je sens comme un frémissement : + 7.14% d’adhérents (soit 12 en plus). On doit pouvoir encore faire mieux, mais nous sommes déjà dans le peloton de tête des régionales dynamiques !

Alors serons-nous capables d’organiser les journées nationales ? Cela dépend beaucoup de vous qui nous lisez. Participez à l’élan en assistant au moins à l’un de nos trois rendez-vous de l’année, à Douai, à Lille, ou au Touquet.

A part cela ?... Morne rentrée : Les conditions de travail n’ont pas vraiment changé. Où sont passées les heures de concertation, les heures “blanches” et les heures “pour travailler autrement” tant mises en avant lors du colloque de janvier 98 ?

Heureusement les élèves n’ont pas changé non plus et nous regonflent (...parfois...) le moral. Ne comptons pas trop sur nos dirigeants pour cela...

# Les rendez-vous APMEP de l'année....

Tous à vos agendas !...

Le Bureau de la Régionale a décidé d'aller à votre rencontre:

La "traditionnelle" **Journée de la Régionale** (peut-on parler de tradition pour un évènement qui n'a eu lieu qu'une fois ?...) est déjà remplacée par une nouvelle formule.

Au lieu de cette journée centralisée en métropole où tout se passait, et pour laquelle le moindre empêchement nous privait de votre participation jusqu'à l'année suivante, le Bureau instaure **les après-midi de la Régionale**.

Le principe est simple: Il va y avoir 3 rendez-vous dans l'année; trois occasions pour le Bureau de vous rencontrer ou d'avoir de vos nouvelles. Sur ces trois dates, deux regroupements se feront hors-métropole de manière à ce que même les plus éloignés d'entre vous disposent d'au moins une réunion près de chez eux (en tous cas moins loin ...).

Pour chacun de ces regroupements, un thème est ou sera choisi d'avance et donnera lieu à un exposé et/ou à des ateliers autour de ce thème.

Cette année voici ce qui va se passer:

1ère demi-journée : Le mercredi 18 novembre 1998 à Douai, à partir de 14h. Le thème choisi est l'**arithmétique**. Carlos Sacré, de l'Université de Lille a donné son accord de principe pour une intervention sur ce thème.

La fin de l'après-midi sera consacrée à l'assemblée générale extraordinaire pour laquelle vous trouverez une information séparée dans ce même numéro.

Pour l'accueil de cette demi-journée, contact a été pris avec le Directeur du Centre IUFM, rue d'Esquerchin à DOUAI.

2nde demi-journée : Le mercredi 17 mars 1999, à partir de 14h. Le thème choisi est l'**astronomie**. Un représentant de l'équipe APMEP de Rouen nous exposerait leur travail sur le fonctionnement de l'ASTROLABE.

L'assemblée générale ordinaire occupera la fin de l'après-midi. Pour celle-ci, toutes les informations importantes seront contenues dans le Convergences n° 6, au début du prochain trimestre.

Quant à la 3ème "demi-journée"... Ce sera une journée complète sur la côte. Le Bureau a tenu à donner à cette troisième rencontre un caractère plus festif, par le choix d'une station balnéaire (le Touquet, en l'occurrence...) et par l'organisation d'un repas pris en commun. La date est fixée au 19 mai 1999, mais le thème est encore en gestation. La décision sera prise en tenant compte des avis et des propositions que le Bureau aura pu collecter lors de la première demi-journée.

Retenez donc ces trois dates: 18 novembre, 17 mars et 19 mai, et essayez d'être présent à l'une d'entre elles au moins car notre objectif est bien de donner la possibilité à chaque membre de notre Régionale de s'exprimer directement et d'intervenir sur les décisions du Bureau, de sorte que la Régionale soit à tous niveaux représentée par des représentants représentatifs ( tant pis pour le style quand il s'agit de se faire comprendre !!!)

Si aucune de ces dates n'a le bonheur de vous convenir, n'hésitez pas à nous écrire, à nous téléphoner, à vous manifester par le moyen de votre choix. Et n'oubliez surtout pas pour l'assemblée du 18 novembre, la procédure de procuration, sans laquelle aucune décision ne pourra être considérée comme valable, faute de quorum.

A ces trois dates "régionales", il ne faut pas oublier d'ajouter les journées nationales de Rouen qui se dérouleront du 23 au 26 octobre... C'est très proche, mais il est peut-être encore temps de s'inscrire.

Comme vous le savez, l'APMEP, c'est aussi un Comité National qui se réunit 3 week-ends par an, un Séminaire National... autant de moments où vos représentants régionaux se mobilisent. Cette année, cela aura lieu les 14 et 15 novembre, les 30 et 31 janvier, les 19 et 20 juin en ce qui concerne les réunions de Comité, le Séminaire se déroulant les 29 et 30 mai.

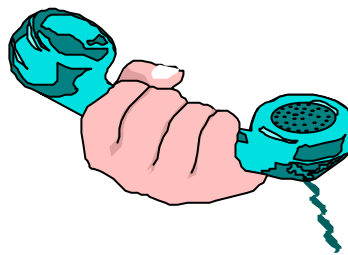
Pierre Stéphan (03.20.06.09.40 ou P.Stephan@ac-lille.fr),  
A.Marie.Marmier ( 03.20.31.67.61,

AMMarmier@compuserve.fr )

J.Luc Le Chevalier (03.27.87.21.55,

jl.lechevalier@mail.ac-lille.fr)

et Michel Rodriguez (03.27.98.44.50),



sont à votre disposition pour transmettre vos questions, vos remarques, vos avis ou vos commentaires dans ces réunions.

En conclusion, le Bureau se dépense beaucoup pour favoriser la communication au sein de l'association, mais il compte aussi sur ses adhérents pour une information externe, dans les salles de professeurs: Les journées de la Régionale ne sont pas qu'un lieu de rassemblement des adhérents, elles sont aussi l'occasion de se donner à connaître à d'autres personnes. L'entrée à ces journées est libre, faites-le savoir et invitez les collègues.

# Les statuts nouveaux vont arriver...

*Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 1998 à Douai, il sera procédé à la modification des statuts.*

*En effet, les anciens statuts datent de 1982 (après J.C, rassurez-vous...) et les structures de l'association ont considérablement changé.*

*Le "toiletage" proposé par le Bureau consiste purement et simplement à adopter les statuts-type pour une Régionale proposés par le Comité national afin d'éviter de trop grosses disparités dans le fonctionnement des diverses Régionales.*

*Nous vous le présentons déjà accomodé à la sauce lilloise dans les lignes suivantes:*

## **Statuts de la Régionale de Lille.**

### Titre 1: Constitution et but de l'association

#### Article 1:

Il est créé une association dénommée "Régionale de Lille de l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public".

Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est inscrite au registre des associations de la Préfecture de Lille.

Son siège social est situé au n° 34 de l'avenue des Lilas, 59800 Lille.

Ce siège social pourra être transféré sur simple demande à tout autre endroit par simple décision du Comité Régional.

#### Article 2:

L'association a pour buts:

\* L'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres;

\* L'organisation de conférences et réunions, et l'emploi de tout moyen utile à la documentation professionnelle et culturelle de ses membres.

### Titre 2: Composition

#### Article 3:

Sont membres de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P, tous les membres de l'A.P.M.E.P qui résident ou qui enseignent dans l'Académie de Lille.

#### Article 4:

Les ressources de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P sont principalement constituées par les ristournes statutaires effectuées par la Trésorerie Nationale de l'A.P.M.E.P sur le compte de la Régionale, ainsi que de la vente de brochures allouées annuellement par l'A.P.M.E.P.

Les ressources se composent également de dons, subventions, etc... qui peuvent lui être accordés.

Réciproquement, la Régionale peut apporter sa contribution au financement de la Trésorerie Nationale; les modalités en sont fixées par le Comité National.

### Titre 3: Administration

#### Article 5:

la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P est administrée par un Comité Régional, conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'A.P.M.E.P qui prévoient actuellement que les membres du Comité National et leurs suppléants sont membres de droit des instances des Régionales dont ils relèvent.

la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P doit fournir annuellement à l'approbation de ses adhérents, puis au Bureau National de l'A.P.M.E.P, un rapport financier et un rapport d'activité.

Le nombre de membres du Comité peut varier de 5 à 15.

Les membres autres que les membres de droit cités plus haut sont élus par l'assemblée générale annuelle de la Régionale jusqu'à l'assemblée générale suivante. Les membres du Comité sont rééligibles.

En cas de besoin, le Comité Régional pourvoit au remplacement provisoire de ses membres, le remplacement définitif ayant lieu à l'assemblée générale annuelle suivante.

#### Article 6:

Le Comité Régional élit en son sein le Bureau de la Régionale, qui comprend obligatoirement un Président, un Trésorier et un Secrétaire.

Le Bureau est élu pour un an, les membres du Bureau sont rééligibles.

Le Comité se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du Président.

#### Article 7:

L'assemblée générale de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P est composée de ses membres actifs.

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir une fois par année par convocation du Bureau de la Régionale.

Le Président soumet le rapport d'activité et le Trésorier soumet le bilan annuel à l'approbation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale annuelle délibère valablement quel que soit le nombre de présents tant qu'il s'agit de décisions n'ayant pas trait à la modification des statuts ni à la dissolution de la Régionale

### Titre 4: Modification des statuts et dissolution

#### Article 8:

La durée de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P est celle de l'A.P.M.E.P.

La modification des statuts de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P et sa dissolution ne peuvent être prononcés que par une Assemblée Générale extraordinaire comprenant au moins la moitié des membres qui la composent. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée à nouveau dans un délai de 15 jours minimum et peut alors délibérer quel que soit le nombre de présents.

#### Article 9:

En cas de dissolution de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P, le montant de l'actif est dévolu à l'A.P.M.E.P.

#### Article 10:

Le Président de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P est tenu de faire connaître dans les trois mois au Tribunal d'Instance de Lille, les déclarations concernant les changements de composition du Bureau, les modifications de statuts, le transfert de siège social, la dissolution.



Fait à..... le....

**Comme vous pouvez le constater, ces statuts nous laissent une grande marge de manœuvre...En somme, ce sont les statuts de la liberté !...**

## **...BLOC-NOTES...**

### ***Echos de l'IREM...***

Après "la démonstration" il y a deux ans, après "les nombres" l'an dernier, l'IREM de Lille organise cette année des journées académiques sur le thème "Arts et Mathématiques", elles devraient se dérouler les 1er et 2 mars 1999 à Villeneuve d'Ascq. Le programme détaillé n'est pas encore arrêté, mais il y aura forcément de la musique, des arts plastiques et de la littérature... Des journées passionnantes en perspective.  
L'inscription suivra comme pour les éditions antérieures la procédure des stages à public désigné.

### ***Echos de l'IREM... bis...***

Notre Académie accueillera cette année le colloque national "inter-IREM premier cycle" du 21 au 23 juin 1999. Là encore, tout enseignant de collège de l'Académie devrait avoir accès à cette manifestation sous forme de stage.

### ***Le terme de rang 6 ...***

Nous renouons dans le prochain numéro avec la rubrique "courrier des lecteurs" qui a dû céder la place devant l'urgence des préparatifs de la première rencontre régionale de l'année... La balle est lancée ! A vous de la saisir au bond.

Les propositions d'articles sont à adresser à M.Rodriguez, 10 rue du Calvaire 59553 Lauwin-Planque.

### ***Les journées nationales de ROUEN...***

Du 23 au 26 octobre. C'est comme si on y était... Et la Régionale arrive en force avec 5 ateliers animés sur quelques 80... Cela ne s'était pas vu depuis longtemps. Il n'est peut-être pas trop tard pour les étourdis, mais qu'ils se dépêchent !... Convergences diffusera bien sûr un compte-rendu de ces journées.

### ***Les nouveaux adhérents sont gâtés cette année !...***

L'adhésion actuelle à l'APMEP pour l'année 99 donne droit à l'abonnement , BGV + Bulletin vert pour les mois de septembre à décembre 98 gratuitement... Signalez-le autour de vous, cela fait "16 mois au prix de 12"...

## ***Souriez, c'est gratuit...***

### ***La pensée du trimestre:***

***"Un cercle, c'est un ensemble de points qui font la ronde..."***

## ***Nouveauté en librairie :***

On nous annonce la parution d'un roman faisant intervenir les mathématiques, ou plus exactement l'histoire des mathématiques. Il s'agit du "Théorème du perroquet" de Denis Guedj, aux éditions du Seuil.

L'inspiration de ce roman rappellera peut-être au lecteur "le monde de Sophie". Il s'agit là aussi d'une sorte de voyage initiatique, mais ici, c'est dans l'histoire des mathématiques. Celle-ci est imbriquée dans une autre histoire, celle d'un bouquiniste qui doit mettre de l'ordre dans une collection d'ouvrages ... Pour classer des livres, il faut savoir ce qu'il y a dedans !

S'il contribue à rendre les mathématiques plus vivantes, plus humaines, plus sensibles au regard de Monsieur "tout le monde", ce livre, "le Théorème du perroquet" aura atteint son but ...

## **PROCURATION**

***Dans le cas où vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 98 à DOUAL, veuillez avoir la gentillesse d'adresser ce papillon complété à Mr P.STEPHAN , 34 avenue des Lilas 59800 Lille... Il est impératif que le Quorum de 20% des membres soit atteint car les anciens statuts sont encore en vigueur.***

Je, soussigné(e)..... membre de la Régionale de Lille de l'A.P.M.E.P  
donne procuration à M..... membre de la même Régionale,  
présent lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 1998, pour me représenter dans toutes les  
délibérations de cette assemblée.

Date:

SIGNATURE:

***Si vous ne connaissez personne parmi les présents, attribuez la procuration à l'un des membres du Bureau (P. STEPHAN, A.M.MARMIER, J.L. LE CHEVALIER, M.RODRIGUEZ) Mais de grâce, ne nous obligez pas par***